Compte rendu de notre audience avec
M. l'Inspecteur d'Académie du Gard

Mardi 22 février 2011 : 18h00 / 20h00

Pour le SNUipp-FSU : Corinne Place (secrétaire départementale), Philippe Viannay (délégué du personnel), Rachel Subilia et Christian Cam (représentants SNUipp en CTPD)

En italique : les interventions du SNUipp-FSU

L'audience s'ouvre sur un échange au sujet de « l'affaire » de l'école du Pin. L'IA la déplore et apporte tout son soutien aux collègues de cette école. Le SNUipp-FSU partage cette analyse.

- **Mouvement reculé : conséquences**

  Nous dénonçons le recul des travaux de carte scolaire, entrainant celui du mouvement, ce qui va conduire de nombreuses écoles dans une impossibilité d'anticiper les conditions de rentrée (du fait des la nomination tardive - le dernier jour avant les congés d'été - des TD : organisation pédagogique, difficulté pour la répartition des matières, des jours travaillés pour chacun, etc…). Nous ne sommes pas dupes sur le sens politique de ce recul des dates, décidé par le Recteur, sachant que tel n'est pas le cas dans certaines académies…

Carte scolaire :

L'IA indique la méthodologie retenue par le Recteur pour la « répartition des retraits de postes » entre départements de l'académie, (3 postes supprimés pour notre département). Ainsi s'opèrerait un rééquilibrage entre départements au profit du Gard, qu'il reconnait particulièrement mal loti, mais, vu le contexte de suppressions de postes, un « rééquilibrage dans le négatif » : tout le monde y perd, mais nous moins que d'autres…

Nous rappelons qu'une récente note gouvernementale indique que (chiffres 2007)le taux d'encadrement français dans le primaire est le plus mauvais des pays de l'OCDE, ce qui abonde l'analyse que nous portons depuis plusieurs années. La politique gouvernementale est donc clairement en cause. Si nous partageons l'analyse d'une sous-dotation gardoise au regard des autres départements de l'académie, nous avons indiqué à l'inspecteur d'académie notre opposition à nous satisfaire d'une baisse des postes moindre que l'Hérault, l'Aude ou les PO. Les besoins pour le Gard sont importants tant pour les écoles, la BD ou l'ASH et seule une augmentation de la dotation pourrait répondre à ce déficit reconnu.

- **Les seuils d'ouverture**

L'IA explique « qu'on ne peut plus parler de seuils » dans le contexte de suppressions. Pour ouvrir ici, il sera contraint de fermer là… Et donc de tenter d'ouvrir le moins possible pour fermer le moins possible… Cette situation croisée à l'examen des situations déjà remontées par les IEN le conduit à envisager les « références » (selon ses termes) suivantes :

- Elémentaire ZEP : examen de la situation si la moyenne atteint 25/classe
- Maternelle ZEP : examen de la situation si la moyenne atteint 27/classe
- Elémentaire hors ZEP : examen de la situation
    - si la moyenne atteint 27/classe dans les écoles de 5 classes et plus
    - au cas par cas pour les plus petites écoles (fonction de l'organisation pédagogique)
- Maternelle hors ZEP : examen de la situation si la moyenne atteint 30/classe

Concernant les fermetures, l'IA nous annonce que, sur la base des dossiers actuels, la moyenne la plus forte après fermeture en élémentaire serait de 26,25.

Bien évidemment, cela conduit à une hausse de l'E/C (moyenne par classe) estimée à :

- Maternelle : de 24,64 cette année à 25,09 l'an prochain
- Elémentaire : de 23,17 cette année à 23,40 l'an prochain

Par ailleurs, le P/E gardois (nombre de PE pour 1 000 élèves) reculerait de 5,15 aujourd'hui à 5,10 à la rentrée 2011.

Nous lui annonçons que, pour nous, les seuils définis en commun en 2000 restent la base de travail. Nous dénonçons le sort de la maternelle, servant toujours de « bouc émissaire » alors que la manne de récupération de places au détriment des « 2 ans » est quasiment épuisée (ce que l'IA confirme).

Pour l'élémentaire, cette nouvelle dégradation s'ajoute aux précédentes et rappelons qu'à la rentrée 2004, l'IA du Gard pouvait – à juste titre - annoncer qu'aucune élémentaire du Gard n'avait une moyenne supérieure à 25… Particulièrement touchées, les écoles les plus grosses, qui cumulent à présent toutes les difficultés, ce dont convient l'IA.

L'E/C moyen recouvre en effet des situations très variées qui conduira certaines classes à des effectifs de 29 ou 30 en élémentaire et 30 voire au-delà en maternelle, ce qui n'est pas acceptable du point de vue des enseignants. Quant au P/E, le voici désormais inferieur à son niveau de 99, ce qui en dit long sur la situation…

Nous indiquons que nous observons et observerons particulièrement les « propositions » (l'IA a dénié que cela venait de lui) de fusions d'écoles ou de créations de RPI concentré afin de mettre en place des écoles dites primaires, dont l'unique but est la récupération de postes.

- **Quels postes risquent de fermer ?**

L'IA nous fait part de son intention :

- De « financer » la carte scolaire sur les classes ordinaires (une ouverture = une fermeture de classe)
- De maintenir en 2011 le potentiel de remplacement (158 BD et 110 ZIL)

- De ne pas fermer de postes de RASED en attente de consigne claire du Ministère sur leur devenir. Toutefois, les postes vacants ne pourraient être pourvus que par des spécialisés, les postes non pourvus servant alors de « réservoir » de poste à la rentrée 2011

(Nous l'interpelons sur les CMPP)

- Cette année, 1 poste d'administrateur sera retiré aux PEP, qui comptent 5 PE de ce type (+ 6 autres PE devant élèves) (une mesure similaire est prise dans les Pyrénées Orientales). Dans le Gard, l'IA et les PEP sont en pourparlers pour 2012 : l'IA suggère que, des 4 directeurs administratifs qui resteraient, il en récupère 3, de sorte que le dernier deviendrait « super directeur » de l'ensemble des sites. Il ne prévoit pas de toucher aux 6 PE devant élèves.

  Nous lui rappelons notre position de principe : nous n'entrerons pas dans le jeu de priorisation des fermetures, ce n'est pas notre rôle. Nous prenons acte de sa volonté de ne pas toucher à la BD, tout en lui rappelant que le Recteur, en juin dernier, envisageait explicitement un recours à des vacataires… Nous serons donc particulièrement vigilants. Nous dénonçons l'étranglement de fait des RASED - après les saignées de 2009 - même s'il souhaite ne pas y toucher, car on assèche le vivier d'enseignants spécialisés (pas de stages de formation) tout en refusant l'accès de non diplômés aux postes. Nous rappelons que les enseignants sont de plus en plus démunis devant la difficulté scolaire et que les RASED ont une mission essentielle pour l'école. Nous demandons une fois de plus à ce que les RASED soient développés et complet (Maître E et Maître G et psy)

  Concernant les postes mis à disposition (MAD), nous rappelons que, ces quelques dernières années, le Gard a rendu au Ministère 14 postes, plus celui de l'EMALA de la circonscription du Vigan. Nous comprenons bien les intentions du M.E.N : des maîtres dans des classes et le désert autour. La suppression des MAD affecte directement les écoles (USEP, etc…) et ce qui est envisagé pour les CMPP va dans le même sens négatif. Quant on déshabille les associations complémentaires, on appauvrit l'Ecole.

- **Le dispositif ECLAIR**

L'IA nous dit ne pas vouloir aller trop vite dans ce dossier, et a fait le demande au recteur d'un moratoire d'un an pour Nîmes. Il a par contre donné son feu vert pour le collège E Triollet de Beaucaire dont l'équipe serait partante.

Pour le 1er degré, sa politique est que les écoles en RAR ont vocation à basculer dans le dispositif ECLAIR. Il indique avoir eu l'assurance du Ministère qu'il n'y aurait pas de profilage de postes ni de recrutement par des directeurs d'écoles.

Nous rappelons que, tout comme le SNES-FSU, nous sommes totalement opposés à ce dispositif à la philosophie réactionnaire et géthoïsante pour les écoles et établissements concernés. Nous serons donc attentifs aux évolutions de ce dossier.

- **La formation des PES et ses incidences :**

Pour les PES de cette année, il convient de faire taire la rumeur : sauf cas particulier, tous seront titularisés.
Ils participeront au mouvement, comme les PE2 l'an passé.

Pour l'an prochain, l'IA reconnaît que c'est le problème le plus préoccupant qui lui soit posé. Les PES vont être en poste dans des classes tout en ayant droit à une formation : comment articuler ces temps avec, en arrière plan, la nécessité d'assurer le remplacement ?
Ils seront en classe dès la rentrée et partiront en stage de 4 semaines suivi d'un mercredi sur deux en formation à l'IUFM.
La conséquence première : l'assèchement total de la formation continue…
Il nous indique ne pas vouloir geler de postes au mouvement, ce qui est une bonne nouvelle, mais vouloir nommer les PES 2011-2012 sur les postes vacants fin août.

> *Nous dénonçons à nouveau les conditions de formation initiale et déplorons que la situation vécue cette année dans le 2nd degré s'étende au 1er degré l'an prochain. Nous avons indiqué à l'inspecteur d'académie que nous allons alerter les enseignants mais également les parents d'élèves de cette situation.*
> *Comme nous le prévoyons, le dispositif réduit à néant ou presque la formation continue à laquelle tout enseignant a droit, ce qui est inacceptable. C'est l'ensemble qui est à revoir, avec des moyens à la clé.*

- **AVS**

Suite à notre demande, l'IA confirme après vérification auprès du Préfet que l'enveloppe budgétaire allouée par l'Etat ne permet pas le renouvellement des AVS d'aide à la direction, contrairement à l'annonce du Ministre.

Les AVSI sont, quant à eux, protégés mais si l'ia reconnaît qu'il y a de grosses difficultés de recrutement.
Nous dénonçons l'absurdité du système qui revient à renvoyer au chômage des personnels formés et efficients pour en « recruter » d'autre à travers des contrats précaires. Le SNUipp-FSU revendique pour ces personnels des emplois statutaires.